

EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N°délib. : 000220

Séance du vendredi 6 avril 2007

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Etaient présents : **Amagney :** Jean-Pierre FOSTEL **Arguel :** André AVIS **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL **Avanne Aveney :** Christian GAGNEPAIN, Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD, Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS, Patrick BOURQUE, Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Jean-Claude CHEVAILLER, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Jean-Jacques DEMONET, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Paulette GUINCHARD, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Michel JOSSE, Christophe LIME, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Jacqueline PANIER, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE (jusqu'au rapport 2.7), Martine ROPERS, Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport 8.3), Danièle TETU, Corinne TISSIER **Beure :** Philippe CHANEY, Pierre JACQUET (représenté par Auguste KOELLER) **Boussières :** Bertrand ASTRIC **Busy :** Philippe SIMONIN **Chalezeule :** Raymond REYLE **Champoux :** Norbert DUPREY (représenté par Bernadette PERRIN) **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST **Deluz :** Yves TARDIEU **Ecole Valentin :** André BAVEREL, Yves GUYEN **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER **François :** Françoise GILLET, Claude PREIONI **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **La Vèze :** Philippe CHANAU **Larnod :** Martine BERGIER **Mamirolle :** Jacques-Henry BAUER **Marchaux :** Bernard BECOULET **Miserey Salines :** Denis JOLY **Montfaucon :** Pierre CONTOZ, Jean-Marie VERNET **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU **Morre :** Gérard VALLET **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN **Noironte :** Bernard MADOUX **Novillars :** Raymonde BOURLON, Bernard BOURDAIS **Pelousey :** Jacques TERVEL **Pirey :** Robert STEPOURJINE **Pouilley les Vignes :** Albert DEPIERRE **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche lez Beaupré :** Roland BARDEY, Michel SCHNAEBELE **Saône :** Bernard GUYON **Serre les Sapins :** Nicole BARBEAU, Gabriel BAULIEU **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thise :** Jacques SIFFERLIN **Thoraise :** Jean-Paul MICHAUD **Vaire Arcier :** Patrick RACINE **Vaux les Prés :** Bernard GAVIGNET (représenté par Mme Anne WY SOCKI)

Etaient absents : **Auxon-Dessous :** Jacques THIEBAUT **Auxon-Dessus :** Michel BITTARD, Serge RUTKOWSKI **Besançon :** Françoise BRANGET, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Catherine COMTE-DELEUZE, Nicole DAHAN, Yves-Michel DAHOU, Marie-Marguerite DUFAY, Emmanuel DUMONT, Vincent FUSTER, Didier GENDRAUD, Abdel GHEZALI, Jocelyne GIROL, Loïc LABORIE, Bernard LAMBERT, Lucile LAMY, Michel LOYAT, Sébastien MAIRE, Bruno MEDJALDI, Franck MONNEUR, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Jean ROSSELOT, Nicole WEINMAN **Boussières :** Michel POULET **Braillans :** Alain BLESSEMAILLE **Chalezeule :** Josseline SEITZ **Champagney :** Claude VOIDEY **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chatillon le Duc :** Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX **Chaucenne :** Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** Alain CUCHE **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOUD **Gennes :** Gabriel JANNIN **Grandfontaine :** Jean JOURDAIN, Richard SALA **Le Gratteris :** Nicole JANNIN **Mamirolle :** Dominique MAILLOT **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS **Miserey Salines :** Marcel FELT **Morre :** Jean-Michel CAYUELA **Nancray :** Daniel ROLET **Osselle :** Jacques MENIGOZ **Pelousey :** Annick CHARPY **Pirey :** Claude BARTHOD-MALAT **Pouilley les Vignes :** Jean-Marc BOUSSET **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILIERE **Routelle :** Claude SIMONIN **Saône :** Christelle PETITJEAN **Thise :** Claude BULLY **Torpes :** Denis JACQUIN **Vaire le Petit :** Jean-François THIEBAUD **Vorges les Pins :** Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Sylvie JEANNIN

Procurations de vote :

Mandants : F. BRANGET, A. GHEZALI, L. LABORIE, L. LAMY, F. PRESSE (à partir du rapport 3.1), J. ROSSELOT, J. SCHIRRER (à partir du rapport 13.1), J. SEITZ, A. CUCHE, G. JANNIN, D. PARIS, M. FELT, J-M. CAYUELA, J-M. BOUSSET

Mandataires : A. BAVEREL, B. FALCINELLA, Y. GUYEN, D. POISSENOT, B. CYPRIANI (à partir du rapport 3.1), P. BONNET, Y. TARDIEU (à partir du rapport 13.1), G. BAULIEU, B. BECOULET, J-P. DILLSCHNEIDER, C. PREIONI, D. JOLY, G. VALLET, A. DEPIERRE

Objet : Appel d'offres pour l'étude de restructuration du réseau GINKO - Autorisation de lancement et de signature du marché et projet de CCTP

Appel d'offres pour l'étude de restructuration du réseau GINKO - Autorisation de lancement et de signature du marché et projet de CCTP

Rapporteur : Jean-Claude ROY, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2007	Montant BP 2007 : 186 625 € HT
Imputation : 20.815	Montant de l'opération : 120 000 € HT
	Solde après cette opération : 66 625 € HT

Résumé :

La future mise en œuvre du TCSP d'agglomération impliquera nécessairement une modification de la structure actuelle du réseau GINKO. Afin d'aboutir à une cohérence des calendriers, il convient d'ores et déjà de réfléchir à la réorganisation du réseau de transport en commun, pour en préserver le maillage, au regard du projet TCSP.

Pour ce faire, une étude de restructuration du réseau GINKO doit être lancée, dès que seront connues les conclusions des études en cours portant sur l'insertion du TCSP, notamment lors de sa traversée du centre-ville, et sur l'expertise du matériel roulant, soit au plus tôt dans le courant du second semestre 2007.

Le présent rapport propose donc le lancement d'une procédure d'appel d'offres afin de confier cette étude de restructuration du réseau GINKO à un bureau d'études spécialiste de ces questions. Le contenu de cette mission, d'une durée globale de un an et dont le montant est estimé à 120 000 € HT au maximum (sur la base d'études équivalentes menées dans les agglomérations dotées d'un TCSP), est également détaillé dans le présent rapport.

I. Contexte

Une étude d'opportunité / faisabilité d'un réseau de TCSP a été réalisée et validée en 2005. Ce travail visait à déterminer clairement le projet tout en ouvrant sur sa phase opérationnelle.

Suite à l'étude d'opportunité / faisabilité d'un TCSP, deux études pré-opérationnelles sont actuellement menées concomitamment. La première vise à définir précisément les modalités d'insertion fonctionnelle du TCSP afin de fournir une base de travail réaliste des points de vue de l'insertion fonctionnelle et de la circulation. La seconde a pour objectif d'identifier le matériel roulant le plus adapté au contexte bisontin. Ces études seront normalement achevées à la fin du premier trimestre 2007.

La future mise en œuvre du TCSP amène la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon à réfléchir à une nouvelle articulation de son réseau de transport en commun dans le but d'en optimiser l'efficacité. De plus, la création d'itinéraires de TCSP sur le périmètre de l'agglomération du Grand Besançon, et plus particulièrement sur la ville de Besançon, va fort logiquement modifier ponctuellement le fonctionnement de la circulation et l'exploitation de la voirie le long des axes empruntés par le TCSP.

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon se donne donc pour objectif de définir une nouvelle organisation du réseau GINKO offrant à la collectivité toutes les garanties d'efficacité.

Pour ce faire il apparaît pertinent de faire appel à un bureau d'étude spécialiste des questions liées à la mise en œuvre et au fonctionnement des réseaux de transports en commun, par le lancement d'une procédure d'appel d'offres.

II. Objet et montant du marché

Le présent marché concerne une étude de restructuration du réseau de transport en commun GINKO du Grand Besançon dans le cadre du projet de TCSP.

Le montant global du marché est estimé à 120 000 € HT, sur la base du coût journalier moyen des bureaux d'études, multiplié par le nombre de jour nécessaire de travail. Ce montant est cohérent au regard des études du même type menées dans le cadre d'autres projets TCSP et de la complexité de ces études.

III. Modalités de dévolution

Dévolution du marché à une entreprise unique ou à un groupement solidaire d'entreprises.

IV. Forme et durée du marché

Le marché est passé pour une durée de 1 an.

La consultation est réalisée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 33, 57 à 59 du Code des marchés publics.

V. Projet de Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

Sur la base des études TCSP réalisées et en cours, l'objet de cette étude sera d'analyser les forces et faiblesses du réseau actuel afin d'en définir les grands principes de réorganisation. Ceux ci seront alors dans un second temps déclinés en scénarios réalistes et pragmatiques pour lesquels une analyse fine des impacts sera réalisée.

Cette étude s'inscrira dans une vision globale prenant en compte les problématiques et enjeux des différents projets urbains, du plan de circulation, ainsi que des besoins d'amélioration générale de l'offre de service, ceci en terme d'accessibilité, de sécurité, de priorité à accorder aux transports en commun en site propre, au niveau des différents quartiers et des zones traversés ou le long des itinéraires empruntés.

Une évaluation précise des coûts de mise en œuvre des conclusions de l'étude devra être présentée.

Sur le même principe, une évaluation précise des impacts sur la clientèle actuelle et future du réseau de transport en commun devra être établie.

Il est attendu un travail en deux phases, soumises chacune à validation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Elles sont d'ores et déjà définies comme suit :

Phase I : Etat des lieux, analyse de forces et faiblesses du réseau et définition des principes de réorganisation suite à la mise en œuvre du TCSP

Phase II : Propositions de réorganisation du réseau

Cette étude se conclura par des propositions de modification portant sur les éléments suivants :

- la définition des itinéraires,
- l'amplitude de fonctionnement du réseau,
- les fréquences selon les lignes,
- les localisations des stations,
- la capacité nécessaire à chacune des lignes,
- le matériel existant et à venir (sous les aspects quantitatif et qualitatif),
- la hiérarchisation des lignes,
- les problématiques de correspondance.

VI. Suivi de la mission

Cette étude traitant exclusivement du réseau GINKO, il est proposé que le suivi de cette mission soit organisé de la façon suivante :

- un suivi technique du prestataire de l'étude assuré par les techniciens du service « Transports infrastructures de Déplacements » assistés de l'exploitant du réseau actuel (KEOLIS Besançon), qui assurerait ainsi une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour cette étude,
- par ailleurs, il est proposé que la Ville de Besançon soit associée à des réunions de travail technique tout au long de l'étude,
- la Commission n°4 « Transports-Déplacements » sera chargée du suivi politique de l'étude. Son rôle sera de suivre le travail du bureau d'études et notamment de donner un avis à l'issue de chaque phase, préalablement à la décision de la Personne Responsable du Marché.

VII. Délais

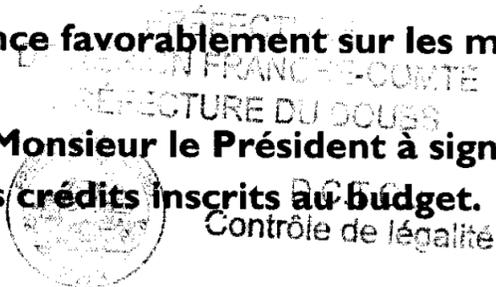
Le délai nécessaire à la réalisation de la phase 1 est estimé à 4 mois. Celui de la phase 2 est quant à lui estimé à 5 mois.

Chaque phase devra faire l'objet d'une validation par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Les délais de validation n'étant pas comptabilisés dans le décompte du temps nécessaire à la réalisation de chaque phase, le délai global de cette étude est estimé à un an.

Le lancement de cette étude devrait idéalement être programmé dans le courant du 2^{ème} trimestre 2007.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur la réalisation d'une étude de réorganisation du réseau GINKO liée à la mise en œuvre du TCSP,**
- **se prononce favorablement sur les modalités de réalisation de cette étude,**
- **autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à ce marché, dans la limite des crédits inscrits au budget.**



Pour extrait conforme,

Le Président

RECU 19 AVR 2007

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 92

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération du vendredi 6 avril 2007

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon